

mandant à leur digne curé qui a voulu, en acceptant de la faire, cimenter la paix qu'une tête chaude voudrait troubler en faisant appel à l'ennemi. La bénédiction de nos écoles neutres, en principe, n'en change pas la nature; mais elle est l'affirmation de nos droits à des écoles catholiques (confessionnelles) d'après la Constitution de notre pays, et elle montre la libéralité avec laquelle nos Gouvernants actuels du Manitoba procèdent dans l'application d'une loi scolaire injuste. Des faits analogues à ceux qui se sont produits à St-Claude et la lassitude qu'éprouvent les catholiques de Winnipeg obligés de payer une *doublé taxe* prouvent que notre question des écoles est moins réglée que jamais.

UN MANITOBAIN.

FEU LE R. P. RIETVELT, C. SS. R.

Le R. P. Henri Rietvelt, c. ss. r., supérieur et curé de Brandon, est décédé le 5 février à Winnipeg. Revenant de St-Norbert, où il avait prêché une retraite, il était arrêté salué les Rdes Sœurs de la Miséricorde. C'est là que la maladie le terrassa si soudainement qu'il fut impossible de le conduire à l'hôpital de Saint Boniface. Il mourut le quatrième jour.

Ses funérailles ont eu lieu à Brandon le 8 février. S. G. Mgr l'Archevêque, plusieurs prêtres et de nombreux fidèles y assistaient. Nous publierons dans notre prochain numéro une notice biographique de cet éminent et regretté religieux.

Nos profondes sympathies à sa famille religieuse et à ses paroisiens de Brandon.

UN EVENEMENT BIEN DOULOUREUX.

A SAINT-EUSTACHE.

La mort de Madame Préfontaine — , sœur de M. le chanoine Beaudry et de la Rde Sœur Marie-Louise et mère de l'ex-député d'Assiniboia et de la Rde Sœur Bérénice — , a été suivie d'un accident bien tragique. La maison où la défunte était exposée a été incendiée. Le feu a pris aux tentures qui environnaient le cercueil. Nous tenons à dire, à l'encontre de l'affirmation erronée du *Free Press* que le liquide, dont M. Philippe Coutu s'est servi pour l'embaumement, n'a été pour rien dans cette catastrophe, où un enfant de deux ans a aussi trouvé la mort.

Nous offrons nos sympathies les plus cordiales à la famille si affligée et nous souhaitons à l'âme de la brave chrétienne, qui vient de mourir, le séjour du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.